

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 12 janvier 2015 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Conseiller Siège 4
Madame Isabelle Clément	Conseillère Siège 5
Monsieur Fernand Gagnon	Conseiller Siège 6

Est aussi présente :

Madame Sandra Bélisle, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Absence motivée : Monsieur Pierre Normandin, Conseiller Siège 2

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 3 contribuables et présente l'**ordre du jour** qui suit :

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 décembre 2014
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 décembre 2014 (Piste cyclable)
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014- (Adoption des frais budgétaires pour l'exercice financier 2015)-19h
- 0.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2014- (Adoption du programme triennal d'immobilisation de 2015 à 2017)-19h20

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour le mois de décembre 2014
- 1.2 Acceptation des déboursés du mois de décembre 2014
- 1.3 Salaires et augmentation 2015
- 1.4 Liste des arrérages de taxe
- 1.5 Abolition du poste opérateur de niveleuse
- 1.6 OS- Plan de communication 2015
- 1.7 Ressources Humaine- Prolongation des heures de travail de l'inspecteur
- 1.8 Main levée – Propriété du 7 chemin Tremblay
- 1.9 Location de serveur – Installation et migration
- 1.10 Retour des équipements informatique en lien avec le serveur- Fin de bail
- 1.11 Emplois d'été Canada 2015
- 1.12 Date d'échéance des assurances
- 1.13 Modification au logiciel des matrices graphiques
- 1.14 Renouvellement - Assurance de la Municipalité
- 1.15 Honoraires du vérificateur
- 1.16 Contribution financière – Carrefour Jeunesse Emploi
- 1.17 Renouvellement cotisation annuelle
- 1.18 Renouvellement Chambre de Commerce-Maniwaki
- 1.19 Facture Ste-Thérèse – Fondation rue Principale

200 Sécurité publique

- 2.1 Demande d'aide financière-ASO
- 2.2 Adoption du programme d'évaluation, vérification et entretien des bornes sèches

- 2.3 Appui à la Ville de Gracefield- Amendement–Règlement portant sur les nuisances publiques (Art. 12 - Distance d'utilisation d'une arme à air comprimé).
- 2.4 Appui à la Municipalité de Messines- Date de formation
- 2.5 Contribution financière- Tournoi de pêche

300 Transport

- 3.1 Appel d'offre – camion de voirie
- 3.2 Avis de motion – Limite de vitesse rue du pont

400 Hygiène du milieu / Environnement

- 4.1 Achat d'une caméra

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Suicide détour- Activité de levée de fonds
- 5.2 UMQ- Plan municipal d'emploi pour les jeunes des centres jeunesse du Québec
- 5.3 Appui à la Municipalité de Déléage – Lettre au ministre

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Guide touristique Vallée-de-la-Gatineau
- 6.2 Demande de subvention –piste cyclable

700 Loisirs et culture

- 7.1 Fête des voisins – Réseau québécois villes et villages

800 Correspondance

- 8.1 Rapport d'activité du maire pour le mois de décembre 2014

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

Le maire demande une minute de silence et de recueillement pour le décès de madame Jeannine Turnbull.

Le maire récite la prière d'usage.

2015-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2015-01-02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} décembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2015-01-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL CONCERNANT LA PISTE CYCLABLE TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil pour l'adoption des frais budgétaires pour l'exercice financier 2015 tenue le 18 décembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2015-01-04

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL POUR L'ADOPTION DES FRAIS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2015, TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil pour l'adoption des frais budgétaires pour l'exercice financier 2015 tenue le 18 décembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2015-01-05

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2015, TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil pour l'adoption du programme d'immobilisation 2015 tenue le 18 décembre 2014 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Sandra Bélisle.

ADOPTÉE

2015-01-06

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 49 à 52 de décembre 2014 et qui totalisent un montant de 23 740,67 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 13 229,12 \$ pour les salaires versés en décembre 2014 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 2 573,58 \$ pour le mois de décembre 2014 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 725,25\$ pour le mois de décembre 2014 soient acceptées.

ADOPTÉE

2015-01-07

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE les déboursés de décembre 2014 qui totalisent un montant de 121 039,10 \$ sur le journal des déboursés nos 263 à 269 soient acceptés.

ADOPTÉE

2015-01-08

ACCEPTATION DE L'AUGMENTATION DES SALAIRES DES CADRES, DU PERSONNEL ET DES POMPIERS POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à l'acceptation des nouveaux salaires des cadres, du personnel et des pompiers du service incendie pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté le budget de fonctionnement 2015 de la municipalité lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2015 et de ce fait des augmentations avait été prévus;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil reporte l'adoption des salaires 2015 à la séance du 2 février 2015.

ADOPTÉE

2015-01-09

DÉPÔT DE LA LISTE DES ARRÉRAGES DE TAXES AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET AUTORISATION DE TRANSMETTRE LADITE LISTE AU PROCUREUR, POUR LA PERCEPTION DES ARRÉRAGES DE TAXES POUR L'ANNÉE 2014

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu;

QUE ce Conseil accepte et approuve le dépôt de la liste des arrérages de taxes au 31 décembre 2014 se chiffrant à 111 998.30 \$;

QUE ce Conseil autorise que cette liste soit transmise aux procureurs de la firme Desjardins et Gauthier pour la perception des arrérages de taxes de l'année 2014 ainsi que ceux dont les ententes de paiement n'ont pas été respectés **à l'exception** des matricules dont les arrérages sont de 100.00\$ et moins.

ADOPTÉE

2015-01-10

ABOLITION D'UN POSTE À LA VOIRIE MUNICIPALE ET MISE À PIED

CONSIDÉRANT QUE le conseil a jugé opportun de se départir de la niveleuse Champion 1983 et des équipements s'y apparentant par voie de résolution (2014-10-935) lors de la séance du 6 octobre 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil ne prévoit pas remplacer ladite niveleuse;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'abolir le poste « Opérateur de niveleuse »;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu;

QUE ce Conseil procède à l'abolition du poste « Opérateur de niveleuse »;

QUE ce Conseil procède à la mise à pied permanente de l'employé saisonnier numéro 0010 (opérateur de niveleuse) ainsi qu'à l'annulation du plan d'assurance collective dudit employé.

ADOPTÉ

2015-01-11

PLAN DE COMMUNICATION : OFFRE DE SERVICE 2015

CONSIDÉRANT QUE Marc Grégoire, expert-conseil en communication/marketing, a fait parvenir une offre de services à la municipalité ayant pour objectif de continuer la mise en œuvre

du plan de communication annuel comprenant l'appui au nouveau comité de développement et de concertation, dont :

- . Rédaction (français et anglais)
- . Relations de presse
- . Préparation de documents de présentation imprimés et visuels (trousse d'accueil nouveaux résidents, dossiers spéciaux, etc)
- . Représentation (demandes de commandites, etc)
- . Promotion événements spéciaux (Blue Sea en fête, journée des voisins, etc
- . Formation
- . Projets spéciaux (demandes de subventions, etc)
- . Services conseils aux associations / comités membre du comité de développement et concertation

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil mandate Marc Grégoire, expert-conseil en communication/marketing afin de continuer la mise en œuvre du plan de communication annuel, déjà amorcé, pour la municipalité comprenant l'appui au nouveau comité de développement et de concertation pour un montant de 9 500\$ (avant taxes) pour une durée d'un an soit du 4 février 2015 au 1 février 2016 payable en trois versements égaux de 3166,66 \$ le 1er mars – 1er juin – 1er septembre 2015.

ADOPTÉ

2015-01-12

AUTORISATION À L'INSPECTEUR MUNICIPAL DE PROLONGER SES HEURES DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'augmentation de la charge de travail imputé à l'inspecteur municipal dû à ses nouvelles fonctions à titre de Directeur des travaux publics qui s'ajoutent à celle d'inspecteur municipal et de personne responsable du programme de pompage septique;

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'inspecteur municipal à travailler 40 heures par semaine durant la période du 1 avril au 31 octobre au tarif établi en additionnant le taux de la grille salariale de l'inspecteur et l'ajout d'une bonification relative à la nouvelle fonction de Directeur des Travaux publics.

ADOPTÉE

2015-01-13

MAINLEVÉE PURE ET SIMPLE – DOSSIER 19 718 600

CONSIDÉRANT que le 16 décembre 2014, Me Jean-François Gagné, notaire, a fait parvenir une demande de mainlevée pure et simple sous seing privé concernant l'hypothèque légale résultant d'un jugement contre Monsieur Virgile Tremblay publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Gatineau, le 22 mars 2011 sous le numéro 550-22-012974-117.

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la demande de mainlevée pure et simple pour l'immeuble connu et désigné comme étant «lot 4 990 026 ainsi que le lot 4 990 008 dans la circonscription foncière de Gatineau avec bâtisse portant le numéro civique 7 chemin Tremblay, Blue Sea, Québec, J0X 1C0;

QUE ce conseil autorise La Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Sandra Bélisle à signer les documents préparés par Me Jean-François Gagné et dont les membres du conseil ont reçu copie avant la séance du 12 janvier 2015;

QUE la municipalité de Blue Sea autorise Me Jean-François Gagné, notaire, à faire les inscriptions nécessaires pour opérer la radiation de l'hypothèque légale sur la partie ci-haut mentionnée.

ADOPTÉE

2015-01-14

SERVICE INFORMATIQUE DL : OFFRE DE SERVICE POUR LE PROJET DE MIGRATION DE SERVEUR AVEC LA MRCVG

CONSIDÉRANT QUE le serveur actuel est en fonction depuis 3 ans et que nous sommes aux termes avec la décision de fin de la location et que le système d'exploitation ne répond plus aux besoins de la municipalité;A

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil juge opportun d'acquérir un nouveau serveur et de plus, souhaite faire la transition vers le nouveau projet de la MRC, soit l'hébergement des serveurs afin d'assurer une gestion plus efficace des dossiers et de se doter d'un site de relève en cas de désastre;

CONSIDÉRANT QUE Service Informatique DL a été mandaté par la MRCVG sur le projet d'intégration, ce dernier procédera à l'installation de notre nouveau serveur dans l'infrastructure de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE l'installation et la migration des boîtes de courriels et de l'abonnement dans MS Office 365 online sera effectué par la compagnie mandaté de superviser l'infrastructure de la Municipalité, soit la compagnie 'Service Informatique DL';

CONSIDÉRANT QU'un abonnement de Microsoft Exchange Online forfait gouvernemental et une facturation provenant de Microsoft sera nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité serait facturée par la MRCVG, soit avec une facture annuelle ou en quote-part;

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte l'offre de Service Informatique DL tel que décrit sur la proposition IBM Standalone Solutions Devis pour un montant de 15 544\$ pour le serveur et le système d'exploitation pour 3 ans avec les paiements annuels suivants;

- 2015 : 5 064 \$ excluant les taxes
- 2016 : 5 120 \$ excluant les taxes
- 2017 : 5 360 \$ excluant les taxes

QUE ce Conseil autorise le remplacement du commutateur (Brocade) au coût de 1 134 \$ excluant les taxes;

QUE ce Conseil autorise la migration des courriels dans MS Office 365 online ainsi que l'abonnement nécessaire au coût de 1 553 \$ excluant les taxes;

Que ce Conseil autorise le renouvellement annuelle des antivirus au coût de 700 \$ excluant les taxes;

QUE ce Conseil accepte que le serveur de la municipalité soit hébergé dans l'infrastructure de la MRCVG pour un total de 15 postes utilisateurs.

QUE ce Conseil nomme le maire Laurent Fortin ou la Directrice générale Sandra Bélisle pour signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE

2015-01-15

RETOUR DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE – SERVEUR IBM ET SYSTÈME D'EXPLOITATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est au terme du contrat de location d'équipement informatique avec Financement mondial IBM concernant le serveur et les systèmes d'exploitation;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le retour des équipements à la compagnie Financement mondial IBM

QUE ce Conseil accepte de payer le supplément de fin de location s'il y a lieu.

ADOPTÉE

2015-01-16

EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

CONSIDÉRANT QUE cette année la période de présentation des demandes sera du 1^{er} décembre 2014 au 30 janvier 2015;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale Sandra Bélisle à présenter une demande à Service Canada dans le cadre du programme d'Emplois d'été Canada pour la saison estivale 2015.

ADOPTÉE

2015-01-17

MODIFICATION DE LA DATE D'ÉCHÉANCE DES POLICES D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ-MMQ

CONSIDÉRANT QUE présentement la date d'échéance des polices d'assurances de la Municipalité est le 6 janvier de chaque année;

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun de les modifier en date du 31 décembre de chaque année, puisque cela nous permettrait de recevoir notre liste de répartition des primes à date pour l'élaboration du budget annuel;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QU'une demande de modification des dates d'expiration de toutes les polices d'assurances de la municipalité soient acheminées à la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) afin que la date d'expiration des polices d'assurance soit le 31 décembre de chaque année.

ADOPTÉE

2015-01-18

MODIFICATION DU LOGICIEL UTILISÉ POUR LES MATRICES GRAPHIQUES - JMAP

CONSIDÉRANT QUE le logiciel utilisé pour les matrices graphiques (JMap) n'est Pas compatible avec le logiciel en lien avec la rénovation cadastrale et qu'une mise à jour du logiciel est nécessaire;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la mise à jour qui sera effectué par la compagnie PG au coût de 675 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2015-01-19

MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC : RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement des assurances de la municipalité arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE le montant s'élève à 27 461 \$ incluant les taxes applicables;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil renouvelle sa police d'assurance MMQP-03-083045 pour l'année 2015 pour un montant total de 27 461\$ payable au Groupe Ultima.

ADOPTÉE

2015-01-20

HONORAIRES PROFESSIONNELS – VÉRIFICATEUR

CONSIDÉRANT la facture reçue de la firme comptable Piché & Lacroix CPA inc. pour les travaux d’audit suivants;

- Intérimaire de l’exercice terminé le 31 décembre 2014 au coût de 4 750 \$
- Audit de la reddition de compte dans le cadre du programme de la taxe d’essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013) au coût de 1 950 \$

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement des honoraires professionnels de la firme comptable Piché & Lacroix CPA inc. pour les travaux d’audit susmentionnés au coût total de 6 700 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2015-01-21

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI : CONTRIBUTION 2014-2016

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau (CJEVG), organisme sans but lucratif, offre des services qui visent à améliorer les conditions de vie des jeunes adultes de 16 à 35 ans en les accompagnant dans leur cheminement vers l’emploi, vers un retour aux études ou pour démarrer une entreprise;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse Emploi avait présenté une demande datée du 9 octobre 2013 afin de renouveler l’entente de participation financière pour une période de 3 ans;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil avait accordé par voie de résolution numéro 2013-12-619 une contribution financière annuelle de 500 \$ à Carrefour Jeunesse Emploi pour une période de 3 ans soit 2014, 2015 et 2016 afin qu’il puisse continuer à développer leurs multiples services aux jeunes sur l’ensemble du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau;

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accorde une contribution financière annuelle de 500 \$ pour l’année 2015.

ADOPTÉE

2015-01-22

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS ANNUELLES À DIVERSES ASSOCIATIONS

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun que la municipalité, les élus et certains fonctionnaires soient membres de diverses associations professionnelles dans le but de poursuivre l’acquisition de connaissances solides et évaluées afin d’être en mesure d’évoluer avec aisance au sein de la Municipalité;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise les renouvellements des cotisations annuelles aux associations suivantes :

Union des municipalités du Québec	UMQ	172 \$ + taxes
Fédération Québécoise des municipalités	FQM	868.60 \$ + taxes
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement	COMBEQ	325 \$ + taxes
Association des chefs en sécurité incendie du Québec	ACSIQ	237 \$ + taxes

Association des Directeurs municipaux du Québec (2)	ADMQ	838 \$ + taxes
Association des Directeurs municipaux du Québec (Assurance)	ADMQ	254 \$ taxes incluses

ADOPTÉE

2015-01-23

CHAMBRE DE COMMERCE : ADHÉSION 2015

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun que la municipalité soit membre de la chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki afin de promouvoir le développement socio-économique de la région;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement de la cotisation annuelle à la chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki pour un montant de 159,50 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉE

2015-01-24

AUTORISER UN PAIEMENT À LA MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU- PRÉSENTATION DE LA FONDATION RUES PRINCIPALES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ste Thérèse avait organisé une rencontre avec la Fondation Rues principales pour les municipalités environnantes et que les coûts devaient être partagés à part égal entre les municipalités participantes;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le paiement à la Municipalité de Ste-Thérèse au montant de 50 \$, (taxes non applicables).

ADOPTÉE

2015-01-25

ASSOCIATION DE SAUVETAGE HAUTE-GATINEAU (ASO)

CONSIDÉRANT QUE l'Association Sauvetage Haute-Gatineau est un organisme de sauveteurs bénévoles qui dessert les municipalités du secteur nord de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Sauvetage Haute-Gatineau a fait parvenir une demande d'appui monétaire aux municipalités datée du 15 novembre 2014;

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil appuie financièrement l'Association Sauvetage Haute-Gatineau pour un montant de 200 \$

ADOPTÉE

2015-01-26

ADOPTION DU PROGRAMME D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION ET D'ENTRETIEN DES BORNES SÈCHES ET DES POINTS D'EAU

CONSIDÉRANT QUE Le programme d'évaluation, de vérification et d'entretien des bornes sèches et des points d'eau se veut un moyen de s'assurer de la fiabilité de la source d'approvisionnement et du bon fonctionnement de la borne sèche et de points d'eau;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est prévu à l'action numéro 30 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en sécurité incendie (SCRSI);

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte le programme d'évaluation, de vérification et d'entretien des bornes sèches et des points d'eau proposé par le Directeur du département de la sécurité incendie.

ADOPTÉE

2015-01-27

APPUI À LA VILLE DE GRACEFIELD - DEMANDE AU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la ville de Gracefield a fait parvenir une demande d'appui à toutes les municipalités de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande concerne la modification de l'article 12 du règlement no. SQ 2011-003 concernant les nuisances publiques applicables par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la problématique de l'article 12 se situe au niveau d'une arme à air comprimé et d'une arme à air comprimé utilisée à des fins récréatives de type 'paint-ball' et des distances de cet article;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et résolu :

QUE ce Conseil appui la demande de la ville de Gracefield acheminée au comité de Sécurité publique de la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau de revoir l'article 12 du règlement sur les nuisances publiques applicables par la Sûreté du Québec et de soumettre aux municipalités un amendement quant aux distances pour l'utilisation d'une arme à air comprimé et d'une arme à air comprimé utilisée à des fins récréatives de type paint-ball.

ADOPTÉE

2015-01-28

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE MESSINES - DEMANDE AU COMITÉ SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE SE PENCHER SUR LA QUESTION DE FORMATIONS DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la majorité des candidats qui s'inscrivent au poste de pompier auprès des brigades incendie des municipalités de notre MRC sont des travailleurs saisonniers et que leur disponibilité pour suivre des formations en période estivale sont plus tôt limitée;

CONSIDÉRANT QU'un grand nombre de candidats au poste de pompier dans les municipalités locales sont des chasseurs et que cette réalité à un impact sur la disponibilité des candidats pour fin de formation;

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil appui la Municipalité de Messines dans leurs demandes au Comité sécurité incendie de la MRC en lien avec les dates de formations et la disponibilité des candidats pompiers.

ADOPTÉE

2015-01-29

TOURNOI DE PÊCHE DES POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de Blue Sea organise, pour sa 8^e année consécutive, son tournoi de pêche sur glace qui se tiendra le 7 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie de Blue Sea a fait parvenir une lettre au Conseil municipal datée du 8 janvier 2015 lui demandant une contribution financière pour le tournoi de pêche;

CONSIDÉRANT QUE les profits serviront à offrir un présent à chaque jeune participant;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil contribue financièrement un montant de 200\$ au Service de sécurité incendie de Blue Sea pour l'organisation de leur 8^e tournoi de pêche annuel qui se tiendra le 7 mars 2015.

ADOPTÉE

2015-01-30

AUTORISATION DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRE POUR L'ACHAT D'UN VEHICULE POUR LE SERVICE DE VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE le camion Ford 1999 ne répond plus, totalement, aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil juge opportun d'acquérir un nouveau camion 6 roues incluant des équipements de déneigement tel que pelle à neige et boîte sableur afin d'être en mesure d'exécuter les travaux de voirie;

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale à procéder à un appel d'offre pour l'achat d'un camion 6 roues avec des équipements de déneigement et boîte sableur sous la formule de location (crédit-bail) et ce en conformité avec notre politique de gestion contractuelle.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis est donné par le conseiller Fernand Gagnon qu'un projet de règlement portant le numéro 2015-037 intitulé « **Règlement concernant la limite de vitesse sur la rue Dupont** » sera présenté à la séance du 2 février 2015 pour adoption.

2015-01-31

ACHAT DE CAMÉRA DE SURVEILLANCE

CONSIDÉRANT QUE nous devons obtenir des statistiques sur les habitudes des utilisateurs du lac Blue Sea afin d'être en mesure d'établir un portrait réel sur la santé du lac;

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise l'achat d'une caméra de surveillance au coût maximal de 300\$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

2015-01-32

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE-COMITÉ DU PARC DES CHUTES DE DENHOLM POUR L'ORGANISME SUICIDE DÉTOUR

CONSIDÉRANT QUE le Comité du Parc des chutes de la Municipalité de Denholm a fait parvenir une demande de contribution financière à la Municipalité de Blue Sea dans le cadre de leur quatrième levée de fonds pour l'organisme Suicide Détour;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà procédé à l'attribution des dons et des commandites 2015 lors de la préparation du budget 2015;

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil refuse la demande de contribution financière du Comité de parc des Chutes pour la levée de fonds de l'organisme Suicide Détour 2015;

QUE ce conseil reconnaît l'apport important de cet organisme et que la Municipalité désire soutenir les initiatives du milieu à cet égard et de plus, encourage le Comité du Parc des chutes de Denholm à acheminer une nouvelle demande à la Municipalité avant le 1^{er} octobre de chaque année afin qu'elle soit reçue par le conseil avant la préparation du budget annuel.

ADOPTÉE

2015-01-33

PLAN MUNICIPAL D'EMPLOIS POUR LES JEUNES DES CENTRE JEUNESSE POUR 2015- INVITATION À ADHÉRER

CONSIDÉRANT QUE l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) avec la collaboration de la Fondation Simple plan et l'association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) ont annoncé la mise en œuvre du Plan municipal d'emplois pour les jeunes des centres jeunesse du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche a pour but de permettre aux jeunes de développer leurs aptitudes au travail en plus de leur faire découvrir le milieu municipal et demande donc au municipalité d'adhérer à cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà procédé à la sélection des projets 2015 lors de la préparation du budget 2015;

Il est proposé par le conseiller Michael Simard et est résolu :

QUE ce Conseil refuse l'invitation de l'UMQ à adhérer au Plan municipal d'emploi pour l'année 2015 mais invite l'UMQ à acheminer toutes invitations d'adhésions avant le 1^{er} octobre de chaque année.

ADOPTÉE

2015-01-34

APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE – PROJET DE LOI 10 SUR L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, a déposé le projet de loi 10 sur l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi, s'il devait être adopté dans son intégralité, aurait des conséquences majeures et néfastes pour les services de santé dans la Vallée-de-la-Gatineau et qu'il est primordial pour la survie de nos institutions locales de conserver nos instances décisionnelles locales;

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités de Déléage et Grand-Remous ainsi que la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG)

demande aux municipalités locales de manifester leur opposition ainsi que leur crainte face au projet de loi 10;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil envoie une lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, concernant notre opposition au projet de loi 10 et d'en acheminer une copie aux municipalités de Déléage et de Grand-Remous ainsi qu'à la Chambre de Commerce de Maniwaki.

ADOPTÉE

2015-01-35

TVG PUBLICITÉ 2015 DANS LE GUIDE TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité partagera une page de publicité avec l'Association du parc Régional du Mont Morissette dans le guide touristique 2015-2016 de Tourisme Vallée-de-la-Gatineau (TVG);

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la Directrice générale, Sandra Bélisle, à signer le contrat d'achat d'espace publicitaire avec Tourisme Vallée de la Gatineau (TVG) pour un montant total de 1 175 \$ excluant les taxes;

QUE la Municipalité envoie une facture au Mont-Morissette au montant de 587.50\$ avant taxes pour le remboursement de la publicité.

ADOPTÉE

2015-01-36

DEMANDE AU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE L'OUTAOUAIS (PDTO)

CONSIDÉRANT QUE le Programme de développement touristique de l'Outaouais (PDTO) vise à soutenir et stimuler le développement, le renouvellement et la structuration de l'offre touristique de la région touristique de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un projet de raccordement et d'aménagement de la piste cyclable et piétonne reliant la Véloroute des Draveurs au centre du village de la Municipalité de Blue Sea

Il est proposé par le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu;

QUE ce Conseil autorise le projet de raccordement et d'aménagement de la piste cyclable et piétonne reliant la Véloroute des Draveurs au centre du village de la Municipalité de Blue Sea;

QU'il mandate, monsieur Marc Grégoire, le signataire de la demande d'aide financière et représentant désigné pour assurer l'ensemble des suivis et des discussions sur le projet au nom de la Municipalité de Blue Sea;

QUE ce Conseil accepte que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE

2015-01-37

FÊTE DES VOISINS 2015

CONSIDÉRANT QUE la Fête des voisins est une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en Santé;

CONSIDÉRANT QUE le but de cette fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité avec nos voisins;

Il est proposé par la conseillère Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Blue Sea soit inscrite à la 10^{ème} édition de la Fête des voisins qui aura lieu le 6 juin 2015 **et de plus**, il est également résolu de demander la collaboration du Comité des Amis du Presbytère afin d'organiser une activité en partenariat.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS de 19h43 à 19h48.

2015-01-38

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 12 janvier 2015 soit close à 19h48.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Sandra Bélisle
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sandra Bélisle, Directrice générale de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 12 janvier 2015.

Sandra Bélisle,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière